

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON du 28 Septembre 2018

Les membres de la **FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 28 Septembre 2018 à 20h30, 10 boulevard de la Duchesse Anne à Rennes (35).

Les convocations et l'ordre du jour de l'AGE ont été régulièrement adressés par mail conformément aux moyens de communication en vigueur.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés. La feuille d'émargement et les pouvoirs sont annexés au présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Raphaël ROSALBA en sa qualité de Président. Monsieur Jacky GALINA est nommé Secrétaire de la séance.

Sont présents :

Raphaël ROSALBA, Éric BENICHO, Julie THABAULT, Nadette HOCHET, Gérard HOCHET, Jacky GALINA, Éric BENICHO, Tini TRUONG, Michel MOLL, Ibrahima GUILLARD, Carla DOUMARD, Elias HALLAK, Laurence SINITSKY, Pipo SINITZKY, Olivier FLAMION, Patrice de SAINTE MARIE, Stéphane BENICHO, Stéphane CHENEVIÈRE, Gisèle FORTIER, Pierre LEBOULANGER, Alain BABILLON, Yvan CATTI, Catherine BEAL, Catherine BOGAERT, Bernard BAILLEUL, Gildas RECAPE, Pascal CLEMENT, Jérémy HOCHET, Gildas BOUILLAND, Nicolas APPERT, Marie-Anne JEANNEL, Rina GENINI et Jean Paul SOULIE lesquels sont adhérents et réglementairement porteurs de 27 pouvoirs, soit un nombre total de suffrages de 59.

Aucun quorum n'étant requis, le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral saison 2017 - 2018,
- Projets saison 2018 - 2019
- Rapport financier saison 2017 - 2018,
- Approbation du budget prévisionnel 2018 - 2019,
- Approbation des futurs statuts
- Lecture des candidatures
- Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Le bilan moral 2018 et les projets pour la saison 2018 - 2019 sont présentés par Raphaël ROSALBA, Président de la FFBG.

Le nombre de licenciés a connu une forte augmentation (+ 20%) au cours du dernier exercice et de plus de 50 % au cours des deux dernières années. Cette évolution est à mettre au crédit de l'équipe dirigeante qui compose le Conseil d'Administration, des clubs affiliés, des licenciés bénévoles et de nos partenaires. Forts de ces croissances importantes, nous pouvons espérer 1.000 adhérents dans un avenir très proche.

Cet objectif sera possible grâce aux nombreuses actions mises en place : développement de nouveaux clubs, d'actions d'ampleur auprès des jeunes, de campagnes de communication, etc...

Nous renouvelons nos remerciements aux dirigeants de la société Hector Saxe, nos fidèles partenaires, ainsi qu'au Château des Comtes de Challes et au Domaine de Forges.

Grâce à de nombreux professeurs, l'expérimentation éducative que la FFBG a initiée au sein de plusieurs établissements scolaires est une grande réussite. Nous avons ainsi bénéficié d'une importante visibilité dans les médias nationaux, notamment télévisuels, laquelle apporte une notoriété certaine et couronne ces axes de développements.

Nous bénéficions en outre d'un soutien majeur de la part des responsables pédagogiques du Ministère de l'Éducation Nationale.

Cette année, notre commission juridique a mené à bien une refonte des statuts qui vont être soumis à votre approbation et rédigé différents règlements et chartes. Validés par l'avocat de la Fédération, ces documents seront utiles et nécessaires pour toute demande institutionnelle ou auprès de notre Ministère de tutelle.

La Fédération a souscrit une assurance qui offre une couverture optimale à nos clubs affiliés, nos licenciés et nos bénévoles en couvrant notamment toute manifestation organisée par la FFBG ou par nos clubs affiliés.

Cette année, la FFBG a le plaisir d'accueillir le nouveau club de Saint Raphaël. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous savons tous que la création d'un club est une étape souvent difficile, longue et fastidieuse, raison pour laquelle la Fédération a mis en place une cellule d'aide administrative et juridique pour favoriser les initiatives.

Nos projets restent nombreux. Concernant l'éducation, nous allons pérenniser et étendre les actions, grâce notamment à des stages et plusieurs communications auprès des enseignants, des jeunes et leurs représentants.

La Fédération va également mettre en place des cours particuliers ou collectifs ainsi que des stages et études théoriques via l'espace licencié.

Nous continuons à développer des partenariats. Nous sommes ainsi en étroite discussion avec différents clubs de vacances. La FFBG pourra organiser dans plusieurs locaux de ces sociétés touristiques des colloques, stages et tournois. De nombreux licenciés nous ont spontanément proposé leurs candidatures pour animer divers stages et colloques.

La FFBG fait appel à candidatures dans plusieurs axes. Il nous semble important que nos licenciés fassent profiter la FFBG de leurs compétences et expertises dans plusieurs domaines tels que la communication, l'organisation de compétitions, les sphères éducatives, les formations, etc.

Concernant les compétitions live, nous nous félicitons que les affluences des étapes du Tour Hector Saxe soient pérennisées. Elles ont été dotées d'une nouvelle étape en 2018 avec un nouveau public conquis. Des nouvelles étapes sont envisagées pour 2019 : Saint-Jean de Luz, à nouveau Chambéry, éventuellement Saint-Raphaël, et des événements annexes vous seront proposés durant les étapes.

Vous pourrez vous inscrire à des tournois satellites pour gagner par exemple, votre place au tournoi WBGF individuel que la France organisera en janvier 2020, ou encore une place pour le CDF 2019, ou bien une place pour une autre étape du HSBT.

La France accueillera en janvier 2020, le Championnat WBGF (World Backgammon Federation). C'est une grande fierté pour la FFBG, qui souhaite proposer des compétitions live ouvertes aux joueurs du monde entier. Nous travaillons activement sur ce sujet.

L'organisation de compétitions par équipe confirme qu'elles sont un levier important de cohésion au sein des clubs et de développement de nouvelles associations.

Le Pôle France a bénéficié d'une organisation exceptionnelle grâce au club rochelais que nous remercions chaleureusement.

Concernant les compétitions en ligne, elles connaissent une affluence croissante et sont plébiscitées par l'ensemble de nos licenciés. Elles seront maintenues et développées. Les tournois du mardi vont changer de formats afin d'éviter que les demi-finales ou que la finale ne soient repoussées à un autre jour.

Le site internet a vu cette année la finalisation des nombreux développements (espace licencié, messagerie, espace club, organisation de tournois, etc.). Nous notons un nombre de visites de plus en plus important tant de la part de nos licenciés que de nouveaux visiteurs et de demandes ou sollicitations de plus en plus fréquentes.

Des évolutions et de nouveaux outils seront développés durant les prochaines années, avec en outre pour 2019 une section analyse de positions réservés aux licenciés. Nous disposons aujourd'hui d'un outil de travail à la hauteur de nos ambitions. Encore un grand Merci à tous ceux qui ont participé à ce projet.

Comme nous vous l'avons expliqué, la Fédération a mis en place une cellule pour aider à la création de nouveaux clubs en favorisant le regroupement de joueurs isolés qui souhaiteraient créer un club.

Nous allons également développer de nouveaux axes de communication entre la FFBG et les présidents des clubs affiliés qui forment ensemble un précieux maillage régional.

Pour promouvoir le Backgammon, nous souhaitons utiliser de nouveaux vecteurs tels que les réseaux sociaux, médiathèque, ludothèque, brasseries, restaurants, etc.

La FFBG souhaite dès l'année prochaine de mettre en place les moyens de nouveaux axes de développement notamment au travers de compétitions scolaires et/ou jeunes.

Pour le Pôle France 2019, la FFBG envisage un ajustement des critères, d'ouvrir le Pôle à davantage de licenciés et un entraînement hebdomadaire.

Le Masters 2018 aura lieu dans un cadre d'exception.

Présentation du bilan financier 2017 - 2018 et des projets pour la nouvelle saison

Au début du mandat de Raphaël ROSALBA, la trésorerie de la FFBG était inférieure à 5.000 €. Deux ans plus tard, nous avons une trésorerie positive de 15.000 euros, outre les licences 2018/2019, les dons, les éventuelles subventions et partenariats.

Comme chaque année depuis 2016, nous prévoyons un budget en hausse. La FFBG ayant vocation à investir pour favoriser son développement notamment auprès des plus jeunes, nous envisageons un exercice recettes / dépenses 2018 – 2019 en déficit en utilisant une partie des 15.000 € que nous avons pu épargner.

Après plusieurs années sans modification, la licence adulte sera augmentée de 5 € dès cette saison pour atteindre 30 euros. Cette modeste évolution permettra de développer et parfaire les actions menées. Nous pouvons également souligner que le montant de notre licence sera équivalent à celles d'autres Fédérations.

Budget prévisionnel

Comme expliqué précédemment, nous allons cette année commencer à investir l'argent que la Fédération a épargné. Le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019 est de 20 000€.

Une part importante du budget (6.500€) sera consacrée à la communication : création d'outils de communication pour la Fédération et ses clubs affiliés, publicité en ligne, soutien à la création de clubs, fournitures de matériel pour les points de jeux...

- 2.000€ seront dépensés pour doter les compétitions online, et 4.000€ sont destinés au HSBT, en grande partie pour doper l'intérêt pour les Masters.
- 1500€ sont prévus pour l'engagement de la FFBG dans les compétitions internationales : inscriptions, stages pôle France.
- 4.000€ sont destinés au pôle éducation à la fois pour soutenir la création de nouvelles classes et également pour organiser un stage à destination des professeurs de mathématiques.
- 2.000€ seront enfin conservés pour la partie administrative de la FFBG : assurance et avocat.

Nouveaux statuts

Le projet de nouveaux statuts a été porté à l'ensemble de nos adhérents qui ont pu en prendre connaissance plusieurs semaines avant la présente assemblée.

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont :

Loïc JALLU, David PAPILLON, Pascal PERREX et Raphaël ROSALBA.

Quatre candidats se présentent pour participer au Conseil d'Administration :
Carla DOUMARD, Véronique CHOMAZ DEHON, Aurélie VIGNE et Michel MOLL.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée par l'assistance.

RESOLUTIONS

• Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité le rapport moral de l'année écoulée.

- **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du trésorier, approuve à l'unanimité le rapport financier de l'année écoulée.

- **Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité la présentation du plan d'action de la saison 2018 - 2019.

- **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2018 - 2019.

- **Cinquième résolution**

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la Fédération Française de Backgammon.

- **Sixième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu les candidatures aux fins de pourvoir aux quatre membres démissionnaires du Conseil d'Administration, approuve à l'unanimité l'élection de Véronique CHOMAZ DEHON, Carla DOUMARD, Aurélie VIGNE et Michel MOLL comme nouveaux administrateurs.

En conséquence, le nouveau Conseil d'Administration est composé (par ordre alphabétique) de : Éric BENICHO, Stéphane CHENEVIÈRE, Véronique CHOMAZ DEHON, Olivier CROISILLE, Carla DOUMARD, Jacky GALINA, Pierre HITZEL, Gérard HOCHET, Guillaume LUTON, Michel MOLL, Gildas RACAPÉ et Aurélie VIGNE.

L'assemblée générale félicite et remercie Raphaël ROSALBA pour ses deux années de présidence et toutes les actions qu'il a menées et engagées avec qualité et brio pendant son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22h00. Raphaël ROSALBA n'étant plus administrateur, Éric BENICHO, Vice-Président, charge le Secrétaire de séance d'établir le présent procès-verbal.

Le Vice-Président et le Secrétaire de séance ont tous pouvoirs pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Éric BENICHO
Vice-Président



Jacky GALINA
Secrétaire de séance

